



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enseignement à la Martinique

Question au Gouvernement n° 4815

Texte de la question

ENSEIGNEMENT À LA MARTINIQUE

M. le président. La parole est à Mme Manuëla Kéclard-Mondésir.

Mme Manuëla Kéclard-Mondésir. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, cela fait des années que le système scolaire martiniquais se trouve confronté à plusieurs difficultés touchant directement l'apprentissage. Les journées sont longues, s'étirant parfois de quatre heures et demie du matin à vingt heures, et de nombreuses heures, perdues lors de mouvements sociaux ou d'intempéries, ne sont pas rattrapées. Le passage au numérique, désormais définitivement ancré dans les pratiques scolaires, est très difficile.

Je vous ai fait parvenir un rapport qui comporte un certain nombre de propositions, fruit d'un travail appliqué avec les acteurs de terrain. Ce qui m'est rapporté, ce sont non seulement des élèves épuisés, perdus à l'heure d'aborder la fin du lycée, mais aussi un système scolaire insuffisamment adapté à son territoire et qui a besoin d'évoluer.

Vous y trouverez des propositions sur la refonte des rythmes scolaires, afin de mieux les accorder aux cycles d'apprentissage des élèves et aux spécificités locales, ainsi que sur la nécessité de repenser le temps passé dans l'établissement et l'autonomie des élèves, ou encore sur le chemin restant à parcourir concernant le numérique.

C'est sur ce sujet du numérique que je veux vous interroger aujourd'hui. Alors que les deux dernières années ont révélé combien les inégalités numériques peuvent peser sur la continuité pédagogique et l'accès à l'éducation, ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'agir sur ce qui est devenu une ressource scolaire à part entière : la connexion numérique ?

Je propose l'instauration d'un chèque numérique, adossé à l'allocation de rentrée scolaire, visant à accompagner les familles pour lesquelles la connexion est trop coûteuse – sans même parler des équipements –, surtout dans certaines zones. Seriez-vous favorable à une telle mesure et que prévoyez-vous pour répondre...

M. le président. Merci, madame la députée. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Je vous remercie pour votre question et pour votre rapport. Je l'ai lu : en faisant des propositions constructives, il répond exactement à mes yeux au genre de démarche que l'on doit adopter face à une situation spécifique.

Oui, il faut prendre en considération les propositions de votre rapport car il y a un problème bien réel, qui existe depuis longtemps, en particulier celui de l'amplitude horaire de l'activité scolaire des enfants. Certains se lèvent à quatre heures et demie du matin et certains ne rentrent chez eux qu'à vingt heures. Vos propositions vont dans le bon sens, qu'elles concernent les internats, les transports ou les expérimentations qui ont eu lieu dans tel ou tel collège de Fort-de-France. Bref, il y a de quoi nous nourrir dans votre rapport. Il coïncide avec le fait que l'académie de Martinique élabore actuellement son projet académique 2022-2026, et plusieurs de ses propositions devront sans doute être retenues – j'évoquerai bien entendu ce sujet avec le recteur. Je veux vous assurer de toute mon ouverture sur cette question.

Il faut reconnaître les difficultés que l'académie a rencontrées depuis deux ans, s'agissant non tant des moyens qui sont les siens – vous le savez, ils sont importants –, que des difficultés traversées du fait de la crise sanitaire et de conflits sociaux. Dans ce contexte, votre démarche constructive participe de ce dont on a besoin à l'avenir : se mettre autour de la table pour trouver des solutions.

S'agissant du droit à la connexion pour les élèves, je reçois avec intérêt l'idée que vous formulez. Elle suppose évidemment un dialogue avec les collectivités locales – chacun doit exercer ses compétences, concernant notamment les dotations numériques. Quoi qu'il en soit, je veux vous dire aussi tout mon intérêt pour cette proposition. Le dialogue doit se faire sur le terrain pour déterminer les mesures qui pourront être retenues.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Manuëla Kéclard-Mondésir](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4815

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)